

CERTIFICATION QUALITEX - Pour l'année 2023

Agréée des Institutions Professionnelles

Société VALDAINE CHAPITEAUX

Je soussigné Jack MERVIL - Conseiller de l'Enseignement Technologique (Rectorat de Paris)
Président Directeur Général du B.V.C.T.S., après avis de la commission de l'Intersyndicale de la Toile et de l'Événement
Atteste que la société **VALDAINE CHAPITEAUX** domiciliée 885 Route de Plampalais - 38620 SAINT GEOIRE EN
VALDAINE est certifiée **QUALITEX**

- Elle satisfait aux exigences des règles de l'art de l'architecture textile (Chapiteaux, Tentes et Structures)
 - ♦ Stabilité ♦ Réaction au feu de la toile ♦ Électricité
- Elle justifie d'une inscription au registre du commerce et des sociétés et fournit le numéro d'immatriculation au répertoire national des entreprises.
- Elle justifie du versement des cotisations aux organismes sociaux.
- Elle atteste le paiement des impôts et taxes.
- Elle justifie d'une assurance responsabilité civile.
- 20 % minimum des responsables de montage ont satisfait pleinement aux épreuves du contrôle de connaissances de Technicien Compétent prévu à l'article CTS 52 de l'arrêté du 23.01.85 et/ou titulaire du CAP Monteur de Structures Mobiles ce qui confère à l'entreprise la qualification QUALITEX qui peut être exigée dans le cadre des marchés publics et privés.
- **L'entreprise VALDAINE CHAPITEAUX est autorisée à faire usage du label QUALITEX**

Jack MERVIL

Conseiller de l'Enseignement Technologique



Nota : la validité du présent certificat est limitée à l'année 2023